M. DEWDNEY: Je ne sais pas exactement quelles sont les réserves qu'il a visitées cette année. Il m'est impossible, dans le moment, de donner ces informations.

M. CASEY: Ces informations se trouvent-t-elles dans le rapport du ministère?

M. DEWDNEY: Je n'en suis pas certain.

M. CASEY: L'honorable ministre ne sait pas si les travaux accomplis par M. Dingman se trouvent cités dans le rapport de son propre ministère. Il ne sait pas où M. Dingman a été, ni ce qu'il a fait, ni jusqu'où il a voyagé, mais il nous faut payer tout de même \$1,700 pour cela. C'est certainement une manière négligente de faire des affaires.

M. DEWDNEY: Une grande partie de ces dépenses a été faite avant que je fusse ici.

M. CASEY: Mais vous deviez connaître les affaires de votre ministère, même avant d'y entrer.

M. McMULLEN: Je désire attirer l'attention du ministre sur un petit item, à la page C—39, du rapport de l'auditeur général. Nous y voyons "Thos. McKay et Cie, rapport sur la farine, 73 échantillons, à \$5.60, à \$4.00, \$605." Il me semble que c'est une somme ridicule pour avoir simplement fait une inspection de 133 échantillons de farine.

M. DEWDNEY: C'est ce qui a été exigé depuis que nous avons adopté le mode d'inspection pour chaque échantillon de farine, c'est-à-dire que nous voulons avoir un rapport d'inspection sur chaque variété de farine, pour laquelle nous accordons un contrat, afin de la faire livrer dans les territoires du Nord-Ouest; \$5 par chaque échantillon sont le prix qui a été régulièrement exigé par McKay jusqu'à cette année, et maintenant il n'exige que \$4. C'est un homme expert.

M. CASEY: Ne pouvez-vous pas faire faire cet ouvrage pour 25 centins?

M. DEWDNEY: Cela demande beaucoup de temps. Il nous a fallu choisir le meilleur expert que nous avons pu trouver. Vous vous rappellerez qu'avant mon entrée dans le ministère, il y a eu beaucoup de discussion au sujet de la qualité de la farine fournie dans le Nord-Ouest, et c'est cette discussion qui a déterminé le gouvernement à faire inspecter la farine.

M. CASEY: Le ministre n'a pas répondu du tout aux remarques que j'ai faites concernant M. Dingman. Je vois que M. Dingman exige \$1,700, moins \$5, pour frais de voyage; M. Vankoughnet, \$24; M. Orr, \$63. Il y a un autre item de \$37. Il y a plusieurs inspecteurs d'agences des Sauvages. M. McColl, par exemple, qui inspecte les agences des Sauvages dans la partie-est du Nord-Ouest, le district de Kéwatin, et qui passe la plus grande partie de l'été à voyager dans ce pays en canot, je ne vois aucun compte pour frais de voyage quant à lui.

M. DEWDNEY: Vous trouverez cela sous le titre Manitoba.

M. CASEY: Cela est du ministère des affaires des Sauvages, et ne se rapporte pas aux provinces de l'est. Ce sont des dépenses imprévues pour toute la confédération. S'il y a des dépenses imprévues pour Manitoba, elles devraient aussi se trouver ici. A l'exception de M. Dingman, il n'y a aucun autre inspecteur d'agences des Sauvages, à i l'on accorde un pareil montant.

M. HAGGART: Ce sont des dépenses imprévues du gouvernement civil.

M. CASEY: Le directeur général des postes explique pour son ami, le ministre de l'intérieur, que l'allocation accordée à M. McColl et autres, pour dépenses, est portée au compte du gouvernement civil, et nonau compte des dépenses imprévues.

M. HAGGART: Non, non; je n'ai pas dit cela.

M. CASEY: C'est ce que j'ai compris.

M. DEWDNEY: Ce sont des dépenses imprévues du gouvernement civil, et aucune des dépenses imprévues pour Manitoba ou le Nord-Ouest ne se trouve comprise dans cet item.

M. CASEY: Elles ne viennent pas sous le titre de gouvernement civil. Alors, M. Dingman se trouve dans une position différente de celle des autres inspecteurs d'agences des Sauvages. Il fait partie du personnel des quartiers généraux, n'est-ce pas? Mais quoique l'on puisse expliquer ce point, je maintiens que c'est une injure que de demander à cette chambre de voter une telle somme, sans que l'on puisse fournir la moindre pièce justificative, soit à cette chambre, soit au comité des comptes publics. Dans la même liste, nous trouvons des items tels que \$2.75, 50 centins et 70 centins, et, cependant, l'on ne donne aucun détail d'une dépense de \$1,700.

M. SOMERVILLE: N'est-il pas vrai que le surintendant des réserves des Sauvages, à Brantford, a été suspendu de ses fonctions pendant quelque temps, et que c'est M. Dingman qui l'a remplacé?

M. DEWDNEY: Il n'a jamais été suspendu de ses fonctions.

M. SOMERVILLE: M. Dingman n'est-il pas là?

M. DEWDNEY: Oui, et il est à réorganiser le bureau, car ce bureau n'était pas aussi bien organisé que je le désirais.

M. McMULLEN!: Je remarque que l'on a payé \$5 pour chaque échantillon de farine inspectée. Quelle est la quantité de farine que l'on inspecte dans ce cas, et quelles sont les opérations nécessaires qu'il faut faire? Nous n'avons pas payé moins de \$605 pour l'inspection de 133 échantillons de farine. L'honorable ministre pourrait louer une boulangerie, et convertir en pain un baril de chaque qualité de farine, afin de l'essayer, puis de jeter cela ensuite aux cochons. Depuis quand cet arrangement existe-t-il?

M. DEWDNEY: Il existe depuis plusieurs années, depuis que les honorables députés de la gauche se sont plaints que les Sauvages étaient nourris avec de la mauvaise farine. Toute la responsabilité retombe sur les épaules de ces messieurs. Nous nous sommes décidés à employer tous les moyens possibles pour avoir de la bonne farine, et pour satisfaire les honorables députés de la gauche. Je ne suis pas un expert en fait de farine, et je ne connais pas les procédés nécessaires pour faire une analyse, mais je comprends que \$5 n'est pas trop cher pour une analyse.

M. WATSON: Il n'est pas nécessaire de faire une analyse pour inspecter de la farine, et le prix que nous payons est absurde. Comment cette inspection est-elle faite? On ne l'a faite que lorsque la farine a été livrée sur les réserves.